

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION
DU COMITÉ DIRECTEUR DU 24 FEVRIER 2024**
Séance en Visioconférence Zoom et en présentiel

COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Lilou	Présent	LATXAGUE Christian	Absent
BARBACE Mathieu	Absent	LOM Pablo	Absent
BARBE Pierre	Présent	MELLIER Dany	Présente
BREFEL Sylvain	Absent	MICHELENA Jean-Pierre	Présent
CASTERES Thierry	Présent	MONCADA Sébastien	Absent
CAZENAVE Bernard	Présent	NECOL Dan	Absent
COSQUERIC Laëtitia	Absente	PEYRAUBE Joël	Présent
DESTAILLAC Jacques	Excusé	POTEL Corinne	Excusée
DIBAR Eric	Absent	POUZET Florence	Présente
ESCUDERO Loréa	Absente	ROLLET Alain	Absent
ETCHEMENDY Emmanuel	Excusé	ROSSI Gérard	Présent
GARAICOECHEA Pierre	Présent	SALLETTE Gilles	Présent
GRACIET Séverine	Absente	SILVESTRE DE FERRON Guillaume	Excusé
HARDOY René	Présent	TURON LABORDE Jacques	Présent
JELEZNOFF Christophe	Absent	BARRAGUE Valérie	Présente
LAFARGUE Maider	Présente	CLAR Françoise	Excusée
LAGOURGUE Christian	Présent	DUPRAT Jean-François	Excusé
LASSARTESSÉ Jeanne	Présente	LAUILHE Béatrice	Excusée
LASSUS Ghislaine	Excusée	MIGUELTORENA Eric	Excusé
LATAILLADE Patrice	Absent	MIRANDA Nathalie	Absente

Présents : 17 Excusés : 9 Absents : 14

MEMBRES Invités

BEDERE Pascal, DTN	Présent
POUSSOU Bernard, Commissaire aux Comptes	Présent
COLLADO Daniel, président Comité d’Ethique, Intégrité et Déontologie	Présent

MEMBRES SUPPLEANTS Invités

DELBOS Marie-Claude	Présente	GONY Jean	Excusé
BOURDILLAT Michel	Excusé		

PRESIDENTS DE LIGUES/COMITES Invités

GARAICOECHEA Pierre	Présent	CHAUDAT Thierry	Présent
MAUMET Philippe	Présent	CHAMBORD Jean Paul	Présent
SOURP Charles	Présent	LALEU Ludovic	Absent
PAILLOLE Christian	Présent	LALEU Lionel	Absent
GARAYAR Jean-Michel	Présent	VISENTIN Jean-Christophe	Absent
LOLIBE Gilles	Absent	BERTHELOT Jean-Claude	Absent
EGUZQUIZA Loré	Présente	LASTRA Jean-Paul	Présent
CLAR Françoise	Excusée	COMORGE Alain	Présent
JOUGUET Jean-Claude	Absent	MANGAMAN-MOUNY Willy	Absent
FAGET Lionnel	Absent	CHOÏ Dimitry	Absent
CABROL Arnaud	Absent		

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 09.12.2023

Le procès-verbal du Comité Directeur du 09.12.2023 est approuvé à l'unanimité.

2. POINT SUR LES FINANCES - PRESENTATION DES COMPTES DE L'ANNEE 2023 PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Thierry Casteres, trésorier, indique que nous revenons cette année à une année normale d'exploitation, c'est-à-dire un niveau de dépenses/recettes d'environ 1250 K€ puisque le résultat final s'affiche en déficit de 14 K€ soit un exercice en « quasi équilibre ».

Il est à noter tout de même quelques éléments nouveaux comme l'augmentation du poste des licences (augmentation du nombre visible dans toutes les ligues) qui progresse donc de 18 %. Cela s'accompagne aussi d'un niveau de reversement plus important (+ 48%) selon l'engagement pris afin d'assurer aux ligues et comités les moyens pour leurs actions notamment de développement.

Ainsi nos réserves (fonds propres) correspondent au 31/12/23 à 71 % de nos dépenses soit environ 8 mois d'activité.

Tous ces points seront développés lors de l'AG du 23 mars prochain.

M. Bernard Poussou, commissaire aux comptes, reprend et confirme la présentation faite par le trésorier T. Casteres, à savoir une année normale et un équilibre budgétaire. La situation financière de la FFPB est saine. Il l'approuve sans objection et sans aucune réserve. On s'achemine donc vers une certification pure et simple des comptes destinés à l'AG du 23 mars.

Le Comité Directeur approuve donc ces comptes à l'unanimité.

3. ETUDE DES VŒUX DES COMITES ET LIGUES

Comme chaque année, c'est le « gros morceau » du dernier Comité Directeur pré-AG.

Quarante-huit vœux sont examinés aujourd'hui entraînant un peu plus de 2h30 d'échanges qui se sont voulus constructifs avec les présidents de comités et de ligues présents. Le Comité Directeur a essayé d'apporter des réponses les plus argumentées possibles à toutes ces demandes exprimées.

Comité Départemental de Corrèze. Vœux présentés par M. P. Maumet.

Vœu n° 1 :

Ce vœu est présenté cette année encore. Il concerne la dématérialisation des extensions et mutations.

La FFPB est bien consciente du fait qu'il faille se moderniser et aller vers le numérique. Le travail avec l'informaticien prestataire s'est avéré très lent et continue à l'être à tous les niveaux que ce soit pour la création du nouveau logiciel de compétitions, sa mise en service ou les modifications à y apporter. La FFPB accepte ce vœu et y répondra favorablement dès que ce sera techniquement possible.

Vœu n° 2 :

Problème des licences reprises à partir du 1^{er} octobre. P. Maumet explique que certains joueurs ne paieront pas une licence au prix fort pour pratiquer seulement un trimestre.

La FFPB considère que ceci ne concerne que très peu de joueurs et qu'on ne peut pas faire de ces cas une généralité en changeant un règlement.

Certaines situations pourront toutefois être examinées au cas par cas.

Vœu n° 3 :

P. Maumet réitère que les clubs éloignés géographiquement, ceux de son comité par exemple, sont pénalisés financièrement. Il désirerait l'abandon du forfait kilométrique en vigueur actuellement. Cette suppression avait été étudiée l'an dernier par la Commission des Finances fédérale qui s'était montrée très réservée à ce sujet. Une telle suppression entraînerait un manque à gagner d'environ 10 000 euros pour la fédération.

Lilou Echeverria désirerait connaître le nombre de clubs et d'équipes impactés chaque année pour pouvoir évaluer plus précisément la situation sur le territoire national.

Il rappelle l'effort financier qui a été réalisé pour aider les comités départementaux et territoriaux ainsi que les ligues régionales grâce à des reversions plus conséquentes.

Vœu n° 4 :

Vœu renouvelé cette année encore. Si l'on adopte un nouveau tarif de licence dirigeant non pratiquant, il faut bien prendre en compte que les reversions ne seront pas les mêmes et diminueront forcément. Une licence, qui comprend assurance, utilisation de matériel et d'installations, n'est pas chère en comparaison de nombreux autres sports.

Vœu n° 5 :

Une convention a été signée avec la Fédération Française de Handisport. La FFPB a pris contact avec le DTN adjoint de la FFH pour réviser cette convention. En effet, la convention stipulait que la FFH organisait les tournois et la FFPB apportait le côté technique.

Mais dans la pratique la FFPB organise ses compétitions. La FFPB souhaite demander la délégation pour 2026 tout en gardant une convention avec la FFH.

Donc, dans le futur un joueur devra être licencié à la FFPB pour participer à des compétitions parapelite.

Comité Départemental des Landes

Vœu n° 1 :

Demande de la mise en place d'un tarif de licence pour les licenciés non pratiquants.

L. Echeverria donne la même réponse négative que pour le vœu n° 4 de la Corrèze.

Vœu n° 2 :

C'est une bonne idée qui va dans le sens de la modernisation et c'est faisable. La FFPB est ouverte à toutes ces propositions d'évolution numérique. Ce vœu rejoint celui n° 1 de la Corrèze. La FFPB accepte ce vœu et avancera sur ce dossier dès que ce sera techniquement possible.

En attendant, P. Barbe fait remarquer que chaque club peut donner ses codes d'accès à ses licenciés qui peuvent s'inscrire directement. J.P. Chambord estime qu'il est dangereux de divulguer des codes d'accès. Lilou est d'accord avec cette remarque. Au-delà de tout, on perd un peu la notion d'appartenance à un club, l'identité et le lien de famille. Tout devient plus anonyme dans une société où le lien social s'étiolle chaque jour davantage.

Vœu n° 3 :

Valérie Barragué, présidente du club Pilotariak-Saint André de Seignanx, fait part du fait que ce vœu n'émane pas de son club. N'en connaissant pas la source, il ne sera donc pas examiné par le Comité Directeur.

Vœu n° 4 :

Proposition de la création d'un document unique concernant le droit à l'image et le transport des licenciés mineurs. V. Barragué, B. Lauilhe et R. Hardoy travaillent déjà sur ce thème.

Cet imprimé sera mis en ligne dès la fin de sa réalisation et sa validation par la commission honorabilité. Tout le monde pourra y accéder sur le site internet de la FFPB.

Vœu n° 5 :

En championnat de France Trinquet gomme pleine catégorie M14, la pelote utilisée chez les filles est la pelote classique et chez les garçons la pelote dite « éducative ». Le club de Soustons y trouve une incohérence et demande que les filles utilisent la pelote éducative comme les garçons.

Dany Mellier, responsable des compétitions féminines jeunes, s'y oppose formellement. Les filles continueront à utiliser la pelote normale. En championnat de France, les meilleures doivent jouer avec une « vraie » pelote.

Interrogé sur ce sujet, B. Cazenave, responsable de la CTP, explique que cette compétition « filles » M14 ne relève pas de sa commission et n'est pas gérée par elle. Il faudrait peut-être faire un sondage auprès des pratiquants et voir s'il y a des retours particuliers.

CTP et Commission « féminines » pourraient peut-être se rencontrer pour discuter du problème.

Vœu n° 6 :

Cette situation, qui existe certainement, ne représente que très peu de cas. Selon Lilou Echeverria, il serait très intéressant de demander aux clubs, ligues et comités de les répertorier et nul doute que le nombre de cas serait minime. S'il s'avérait que le nombre de cas était vraiment très conséquent, la FFPB pourrait reconsidérer sa position.

Et en toute amitié, P. Barbe, responsable de la Commission Administrative fédérale connaît bien ce fameux article 221.11. Peut-être connaît-il déjà la réponse à ce vœu ?

Vœu n° 7 :

J.M. Garayar et C. Sourp ne sont pas d'accord et estiment qu'il faut rester rigides. On s'achemine encore et toujours vers des excès. La Commission Administrative a déjà considérablement assoupli le règlement mais les gens, par insouciance, négligence ou ignorance ne sont pas au courant des dates et ne les respectent pas. Les comités doivent rappeler ces dates aux clubs et faire passer le message car les dirigeants changent parfois ce qui peut créer un certain flottement.

Il existe suffisamment de sessions de mutations et d'extensions pour avoir besoin d'en créer et d'en ajouter des supplémentaires. Passer les sessions extensions inter-comités tous les mois ? Pourquoi pas toutes les semaines ? Il s'agirait parfois de penser un peu aux gens qui gèrent ces sessions. Ce sont des bénévoles qui donnent de leur temps et qu'on se doit de respecter.

Comité Territorial du Pays Basque

Vœu n° 1 :

Le CTPB l'a déjà fait savoir, le statut de l'arbitrage, adopté à l'AG fédérale 2023, n'est pas applicable en l'état en Pays Basque. Les responsables de ce comité ont travaillé à l'élaboration d'un projet dont les caractéristiques correspondent mieux au fonctionnement de l'arbitrage au sein de leur territoire. La Commission fédérale des Arbitres a été informée de ce projet, de sa faisabilité et de sa mise en place qui apportent satisfaction.

C. Lagourgue explique qu'un comité peut très bien avoir sa manière de concevoir l'arbitrage mais qu'il doit accepter de s'adapter aux propositions fédérales pour un fonctionnement unique et clair sur l'ensemble du territoire national. Il faut se concentrer sur la formation des arbitres.

J.M. Garayar insiste sur le fait que le CTPB n'a à aucun moment été contre la politique de formation. Elle est nécessaire et tout le monde en convient. Là n'est pas la raison de l'opposition au nouveau statut fédéral. Une des clés du problème est notamment le volet « sanctions » avec une demande de mise en place beaucoup trop précipitée. Ce qui peut se faire dans un comité ne peut nécessairement pas s'appliquer de la même manière dans un autre comité. Il faut savoir prendre en compte les particularités locales.

C. Lagourgue lui demande d'oublier le volet « sanctions » pour le moment. Il affirme qu'il faut sensibiliser les gens pour éviter de tomber dans ce chapitre punitif. La FFPB et le CTPB doivent se faire confiance pour travailler ensemble et aller dans la bonne direction. La commission fédérale est désireuse de travailler dans ce sens en toute amitié.

Vœu n° 2 :

Il porte sur le vote aux élections à la FFPB. Le CTPB propose que les clubs, les comités territoriaux et départementaux, les ligues régionales utilisent tous le vote électronique et que les votes de toutes ces instances restent secrets jusqu'à la délibération finale.

L. Echeverria ne connaît pas la faisabilité technique d'une telle proposition mais à première vue cela semble très compliqué pour le moment. Peut-être existe-t-elle, il faudrait se renseigner. Il souligne toutefois que lors des dernières élections, le travail a été considérable avec une masse énorme de données à rentrer.

Quelle que soit la manière de voter, le plus important est qu'il n'y ait pas deux poids et deux mesures et que la même règle s'applique à tout le monde. Les résultats des votes doivent rester secrets pour tous ou ils doivent être rendus publics par tous. Pour le moment ils sont rendus publics.

Vœu n°3 :

La situation ayant favorablement évolué depuis cette demande, J.M. Garayar indique que ce vœu n'a plus lieu d'être et qu'il ne faut plus en tenir compte.

Dany Mellier, responsable fédérale des féminines, pense tout de même qu'on ne peut pas trop raccourcir un calendrier. Il faudrait demander à tous les comités ce qu'ils en pensent car ce qui peut paraître faisable pour le Pays Basque où le grand nombre d'équipes permet une compétition très dense l'est beaucoup moins pour d'autres comités où le nombre d'équipes et donc de parties est plus restreint. Les filles ont envie de jouer, on ne peut pas défavoriser certaines par rapport à d'autres.

Charles Sourp, président du comité des Landes confirme les propos de Dany Mellier.

Vœux des clubs du Pays Basque

Vœu n°1 : (Kapito Harri Ustaritz et Goizeko Izarra Saint-Jean-Pied-de-Port).

P. Barbe indique que, concernant cette demande, chaque comité peut appliquer son propre règlement.

J.M. Garayar retire donc ce vœu de l'ordre du jour.

Vœu n°2 : (Goizeko Izarra Saint-Jean-Pied-de-Port et Itsasuarrak Itxassou)

Le problème soulevé par ces deux clubs est celui de la trop grande vivacité des pelotes de main nue.

La FFPB et le CTPB ont entamé une réflexion commune à ce sujet. Deux réunions de travail ont déjà eu lieu avec les fabricants. D'autres sont prévues et une cellule de travail menée par B. De Ezcurra va être créée. C. Lagourgue, responsable de la commission Matériel, sera associé à la réflexion. Elle aura pour mission la mise au point d'une norme commune à tous concernant le diamètre, la quantité de gomme et le poids de la pelote. Il faudra encore un peu de temps pour avancer mais avec un peu de bonne volonté de la part de tous les acteurs, une solution sera trouvée.

Vœu n°3 : (Goizeko Izarra Saint-Jean-Pied-de-Port).

Aligner la validité des licences à la période du changement de catégories (1^{er} septembre-31 août).

Ce vœu remonte régulièrement chaque année et chaque année la réponse négative est expliquée. C'est un choix de fonctionnement de la FFPB qui l'assume totalement.

Vœu n°4 : Kostakoak Bidart.

J.M. Garayar ne désire pas faire remonter ce vœu qui sera traité en interne par le CTPB.

Comité Territorial du Béarn

Vœux des clubs

Club Mont Pelote

Lors de l'Assemblée Générale du Comité Territorial du Béarn, les représentants de la FFPB ont déjà répondu à ces trois vœux de manière négative et ont expliqué le pourquoi de ces décisions.

Malheureusement aucun représentant du club de Mont n'a pu ou n'a jugé bon de participer à cette AG. La FFPB le regrette car des échanges en présentiel sont toujours plus fructueux.

Les vœux 1 et 2 rejoignant certains vœux identiques examinés ce matin, le club de Mont trouvera ses réponses dans ce procès-verbal.

Quant au vœu n°3 et à la mise en place d'une commission fédérale « matériel international » chargée de passer commande, de gérer les livraisons puis le stockage, de distribuer et de refacturer, sachez que nous sommes des bénévoles, tout comme vous, au service d'un sport que nous aimons et que notre emploi du temps n'est pas extensible.

Nous invitons toutefois le club de Mont à s'associer à d'autres clubs voisins pour mutualiser des commandes et trouver des solutions efficaces. Ce peut être une piste de travail intéressante.

L'initiateur de cette idée a également la possibilité de venir travailler avec nous au sein d'une nouvelle commission fédérale qu'il aurait tout loisir de créer et dont il assurerait la responsabilité en s'entourant de personnes disponibles et motivées.

Club Esquiule Athletic club

Vœu n°1 :

Limiter à six mois voire annuler la période durant laquelle un joueur ne pourrait prendre une licence dans un autre club afin de ne pas bloquer les joueurs.

Réponse négative à un vœu qui a déjà été examiné plusieurs fois.

Vœu n°2 :

Il concerne la mise en place d'un classement des joueurs comme un classement ATP qui serait susceptible d'améliorer la visibilité et la communication en matière de pelote basque.

Lors de l'AG du Comité du Béarn, le représentant du club d'Esquiule a soumis l'idée d'un tel classement en arguant qu'il était relativement simple à mettre en place, sans doute pensons-nous, grâce à de nouvelles techniques informatiques ou à l'utilisation de logiciels performants qu'il connaît et qu'il maîtrise.

Le président Echeverria trouvant l'idée intéressante, quoi que compliquée à son sens à mettre en œuvre, lui a donc immédiatement proposé de créer une commission chargée d'élaborer un tel classement. Il pourra s'entourer de personnes qu'il choisira et qu'il juge compétentes dans l'espoir de mener à terme un tel projet novateur. Les portes sont ouvertes à quiconque veut travailler.

Vœu n°3 :

Nous invitons vivement le club d'Esquiule à participer à l'AG fédérale du 23 mars. Ce jour-là sera présenté comme chaque année tout le travail de communication effectué par les services de la FFPB. Les perspectives, la définition des objectifs, la visibilité sur les actions fédérales au niveau des écoles de pelote seront également à l'ordre du jour de cette importante réunion annuelle d'échanges.

Et dire que la FFPB ne s'occupe que des élites est une offense à tous ceux qui, comme les membres de la Commission Technique et Pédagogique, travaillent assidûment chaque jour pour développer la pelote en milieu scolaire et en club sur tout le territoire métropolitain et extra-métropolitain.

Ligue Régionale d'Occitanie

Vœu n°1 :

Equipe de France : rassemblements, sélection des athlètes.

Réponse de Pascal Bédère, DTN.

Les collectifs équipe de France, en amont des pré-sélections et sélections, sont des listes ouvertes avec entrées et sorties possibles, établies par les entraîneurs fédéraux, la commission de la spécialité concernée et la DTN. Ils sont formés selon les observations en compétitions et selon des critères objectifs et entièrement sportifs : technico-tactiques, mental, physique, sur la capacité à jouer en équipe pour les spécialités de 2x2, sur la capacité à s'adapter à des partenaires différents, en fonction de l'adversité que l'on rencontre en compétition internationale. Les joueurs sont informés de ces critères lors de tous les rassemblements organisés ainsi que dans les structures Pôles et centres d'entraînement.

L'information est transmise aux clubs qui préviennent les joueurs concernés. L'information au public se fait juste après. La transparence est totale.

Les entraîneurs sont bénévoles et totalement investis dans leur mission. Il n'est pas nécessaire d'alourdir encore les procédures existantes.

Ce vœu émane d'une malheureuse erreur d'inversion de nom dans une liste pour 3 rassemblements à paleta pelote de cuir en fronton mur à gauche. Le joueur déçu a cependant été inclus dans le deuxième rassemblement.

Le DTN prendra directement contact avec lui pour explications.

Vœu n°2 :

Logiciel fédéral compétitions.

La réponse a déjà été apportée lors de votre AG. Les soucis de fonctionnement avec l'informaticien prestataire ont déjà été évoqués et une lenteur coupable s'est installée, c'est indéniable. Nous ne pouvons donc pas estimer un coût annuel de service à l'heure actuelle. Le besoin en formation sera bien évidemment pris en compte dès que tout sera opérationnel.

Vœu n°3 :

Réponse de Pascal Bédère, DTN.

Le poste de CTN en Occitanie sera reconduit au départ de Ramon Eguzkiza.

Le DTN proposera en septembre au ministère une fiche de poste après avoir consulté la Ligue Régionale sur ses besoins et au regard des missions nationales à mener.

Le poste apparaîtra au mouvement complémentaire des personnels techniques et pédagogiques au dernier trimestre pour une nomination en février 2025 à l'issue de la procédure administrative.

Vœu n°4 :

Arbitres : obligation de formation aux premiers secours.

La Ligue Régionale d'Occitanie tient à rappeler le Décret concernant la formation des arbitres qui intègre une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent.

C. Lagourgue explique que le décret ministériel du 11 juin 2021 fait obligation à toutes les fédérations sportives de former leurs arbitres sur une « sensibilisation aux Gestes qui sauvent ». Ceci est donc une obligation pour tous nos arbitres.

Il revient donc aux fédérations d'informer et de faire appliquer ce décret par les ligues, comités et clubs. Il appartiendra à chaque comité et Ligue de veiller à son application.

C. Lagourgue fait part de son inquiétude sur le fait que cette nouvelle exigence venant s'ajouter à la formation et aux tests de validation des connaissances pour devenir arbitre fédéral risque de décourager les potentiels candidats.

Il faudra justifier de l'acquisition de cette formation de 2 heures (coût 60 euros les 2 heures) pour prétendre valider le titre d'arbitre fédéral.

P. Garaicoechea précise que cette formation peut être prise en charge par le PSF, il suffit d'ajouter une ligne à la note de cadrage.

C. Lagourgue rappelle que le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques prend à sa charge 70 % des frais de formation. Il signale qu'il est en négociation avec le SDIS 64 pour organiser des sessions de formation sur plusieurs villes du département 64 et pour la prise en charge totale des frais de formation.

T. Chaudat tient à préciser que la seule chose que l'on puisse légalement reprocher à un arbitre est de ne pas avoir prévenu les secours.

Vœu n°5 :

Processus précis de sélection des arbitres pour les finales nationales.

La FFPB a déjà répondu à cette question lors des AG de la Ligue Occitanie et du CD Haute-Garonne-Aude et Ariège.

C. Lagourgue explique la règle de désignation des arbitres pour des finales nationales.

La responsable de la cellule « compétitions » de la fédération (Aude) contacte le responsable de la Commission Arbitres du comité accueillant les finales pour qu'il désigne les arbitres qui exerceront lors des 1/2 finales et finales (en principe on propose aux arbitres qui auront participé aux 1/2 finales d'officier pour les finales.)

La priorité est toujours accordée aux arbitres « locaux » qui donnent de leur temps régulièrement tout au long de l'année. Et quand il en manque, on fait appel à des candidatures extérieures.

La grande majorité de nos finales se déroulent sur le département des Pyrénées Atlantiques voire sur le Comité territorial du Pays Basque.

Si nous voulons que nos arbitres fédéraux, tous comités confondus, aient la chance d'être proposés pour des compétitions internationales, il faut leur donner la possibilité d'arbitrer du haut niveau afin qu'ils puissent démontrer qu'ils en ont les capacités.

La FFPB propose donc aux candidats dits « extérieurs » désireux d'arbitrer des finales nationales de se rapprocher de la cellule « compétitions » fédérale (Aude) qui transmettra cette proposition au responsable de la Commission Arbitres du Comité accueillant les 1/2 finales et finales.

Le nouveau calendrier général 2024 et 2025, qui sera présenté à l'AG du 23 mars, avec des finales planifiées un an voire deux ans à l'avance permettra peut-être d'améliorer cette situation.

A une époque où paraît-il il y a pénurie d'arbitres, constater que certains ne peuvent pas officier semble tout de même paradoxal.

Vœu n°6 :

Problème des calendriers dans les catégories jeunes.

Il est absolument impossible voire utopique de prévoir des dates et des lieux fixes même pour les parties de poules. Vous le savez pertinemment, les clubs convoquent leurs adversaires quand ils le peuvent. Ils sont tributaires entre autres de la disponibilité des installations, de la contrainte des emplois du temps des dirigeants, des agendas scolaires et de la concurrence des autres sports, collectifs en particulier.

A ceci s'ajoutent les cascades de forfaits enregistrées chaque semaine qui demandent aux responsables de spécialités de modifier ou d'adapter sans cesse les calendriers et ceci de manière parfois obligatoirement très tardive. Ces responsables sont des bénévoles qui agissent au mieux avec les éléments qu'ils ont. Les forfaits, votre ligue les subit régulièrement comme tout le monde. Vous le savez, nous le savons.

Si on veut être véritablement très strict, la compétition risque de disparaître.

Nous évoquons ce problème lors de toutes les AG auxquelles nous participons. Mais pour le moment, personne n'est capable de proposer des solutions miracles et applicables concrètement.

Comité Départemental de Haute-Garonne, Aude et Ariège

Vœu n°1 :

Financement du PSC1.

La réponse a déjà été apportée (vœu n°4 de la Ligue Occitanie).

Vœu n°2 :

Sélection des arbitres dans le cadre d'une finale nationale.

La réponse a déjà été apportée (vœu n°5 de la Ligue Occitanie).

Vœu n°3 :

Organisme de formation de la FFPB.

Pascal Bédère explique que la validation des résultats du CQP 2023 a dû être décalée dans le temps pour raison administrative par la branche professionnelle.

Notre organisme de formation était habilité à proposer la formation du CQP « animateur » jusqu'en 2023. Nous sommes en train de la refaire valider en réécrivant le texte, en rajoutant comme nouveau prérequis le diplôme d'arbitre niveau 1 ainsi qu'un nouveau module « technicien ».

A l'issue de la procédure administrative, une nouvelle formation CQP pourra débiter cette année au dernier trimestre.

Vœu n°4 :

Le Service Civique.

F. Clar rappelle dans ce vœu les grandes lignes du Service Civique : son référent national, son mode de recrutement, ses missions, sa rémunération, sa durée, les différents types possibles de fonctionnement, le rôle du tuteur, les contrats signés jusqu'ici, ... Ce chapitre sera intégralement présenté à l'AG du 23 mars, tout comme il l'a été l'an dernier, dans le but de sensibiliser l'ensemble des acteurs de la pelote et d'encourager clubs, comités et ligues à orienter certains jeunes vers cette expérience.

Comité Départemental des Hautes Pyrénées

Vœu n°1 :

Jeunes.

Réponse de B. Cazenave, responsable de la Commission Technique et Pédagogique.

La CTP travaille en étroite collaboration avec chaque responsable de chaque spécialité.

Le calendrier des compétitions fédérales « jeunes » et « seniors », édité en juin et diffusé à tous les comités fait l'objet d'une étude minutieuse et néanmoins complexe.

Plusieurs critères sont retenus :

- respecter le temps nécessaire au bon déroulement des championnats des comités (très inégaux selon le nombre de joueurs ou d'équipes par comités)

- éviter toute date (week-end) intégrée pendant les vacances scolaires (sauf pour la période de Noël, toutes les autres vacances ne sont pas identiques selon les zones des ligues et comités)
- éviter au maximum les chevauchements de disciplines pratiquées par les jeunes (beaucoup de clubs et comités pratiquent entre 6 et 8 spécialités par année sportive)
- définir la date et les lieux des finales pour toutes les spécialités (elles figurent systématiquement sur le calendrier initial diffusé à tous les comités).

Concernant chaque spécialité, nous bloquons systématiquement 3 week-ends qui se décomposent en 3 rassemblements (2 pour les brassages et 1 pour les phases finales).

La raison principale du choix de cette formule est due à plusieurs aspects inhérents à notre volonté :

- le nombre d'inscriptions (libres) qui varie d'une année à l'autre chez les jeunes
- la répartition géographique des équipes ou joueurs engagés (car nous essayons de tenir compte des lieux de vie pour minimiser les déplacements)
- la disponibilité des installations qui sont très souvent occupées par d'autres catégories et spécialités
- en fonction des disponibilités des installations nous convoquons les clubs soit le samedi soit le dimanche.

Une fois les inscriptions faites par les clubs et comités, la CTP se réunit afin d'élaborer le planning de jeu, en sachant qu'il y aura systématiquement des retardataires ainsi que des forfaits qui nécessiteront un remodelage des poules et des parties. Le calendrier officiel est adressé aux comités et clubs environ 15 jours avant le premier rassemblement afin que les dirigeants et parents puissent s'organiser au mieux.

Enfin, pour terminer, il nous arrive quelquefois d'éliminer le premier des 3 week-ends prévus sur le planning afin de minimiser les contraintes pour les clubs. Il nous semble en effet préférable d'annuler un week-end plutôt que d'en rajouter un au dernier moment et qui ne serait pas prévu assez à l'avance sur le planning.

Ces choix et cette formule nous paraissent être, à l'heure actuelle, les plus appropriés concernant la filière « jeunes ». Toutefois nous restons ouverts à toutes suggestions et idées qui pourraient émaner de tous les dirigeants des clubs et comités de France et qui permettraient peut-être de les satisfaire pleinement.

Vœu n°2 :

Compétitions.

Comme l'an dernier, vous redemandez que le club champion de France Nationale A se voie attribuer automatiquement une place en nationale A l'année suivante, ceci dans une logique sportive dites-vous. La réponse fédérale restera donc la même à savoir négative pour justement préserver une équité sportive et tenir compte des résultats sur le terrain de la saison en cours et non ceux de l'année précédente.

Nous vous rappelons une fois encore que notre championnat se déroule en deux phases. Le championnat de comité en est la première et il est qualificatif pour le championnat de France. Le championnat de France en est la deuxième. Un champion de France Nationale A pourrait, l'année suivante, terminer à la dernière place de son comité. Impossible donc de le favoriser par rapport aux clubs classés mieux que lui.

De plus, c'est un club qui est champion de France et il peut y avoir d'une année à l'autre des changements de joueurs au sein de l'équipe pouvant la rendre beaucoup moins performante.

Si un club mérite sa place en Nationale A, à lui de prouver sur le terrain qu'il est aussi performant que l'année précédente. Il n'aura alors aucun souci à se qualifier au sein de son comité.

Quant à votre proposition de créer une application style « Tenup » au tennis (fédération très riche ne fonctionnant pas qu'avec une majorité de bénévoles comme la nôtre), « une réflexion serait à faire », « on pourrait ainsi réfléchir », « une réflexion globale serait peut-être intéressante », « un circuit serait intéressant à réfléchir », la FFPB invite des représentants de votre comité à venir « réfléchir » pour mettre au point une telle application et trouver le financement nécessaire à la création d'un tel outil. Toute idée est bonne, encore faut-il avoir le temps, les personnes bénévoles compétentes et l'argent pour la mener à bien.

La création d'une commission fédérale « Tenup » dont votre comité serait responsable est tout à fait envisageable. Nous vous encourageons à y travailler et à venir ensuite nous présenter des propositions concrètes.

Vœu n°3 :

Création d'une licence tournoi à 20 ou 30 euros. La réponse est négative. Ce type de vœu a déjà été débattu (vœu n°4 du Comité départemental de Corrèze).

Toute baisse de tarif de licence, quel que soit le nom qu'on donne à celle-ci, entraînerait automatiquement une baisse conséquente des reversions qui aident au fonctionnement et au développement de nos entités.

Vœu n°4 :

Handisport. Manque de lisibilité sur le circuit Handi-tour. Les étapes sont pourtant annoncées régulièrement comme toutes les autres compétitions fédérales.

La responsable communication de la FFPB ne reçoit que peu ou pas de scores, peu ou pas de photos et souvent de piètre qualité. Il serait judicieux que chaque responsable de site puisse transmettre scores et photos à Lore.

Quant aux classements actualisés au fil des étapes et à l'élaboration d'un document portant sur la classification (nombre de points par handicap), le rapporteur de vœux du CD Hautes Pyrénées connaît suffisamment bien Maxime Cabanne, qui s'investit de manière remarquable, pour en discuter avec lui et l'aider dans cet exercice.

Ceci dit, C. Lagourgue fait remarquer qu'un règlement existe et que les arbitres et joueurs participant régulièrement aux rencontres « para-pelote » gèrent les compétitions sans trop de difficultés.

Comité Départemental du Gers

Vœu n°1 :

Jeunes.

Même réponse que pour le vœu n°1 des Hautes Pyrénées.

Ligue Ile de La Réunion

Vœu n°1 :

Réduire la durée des championnats paleta pelote de cuir mur à gauche et pala corta pour toutes les catégories.

Des efforts conséquents sont faits chaque année pour réduire cette durée. On peut difficilement raccourcir davantage car les métropolitains ont aussi leurs contraintes d'emploi du temps qu'elles soient professionnelles ou scolaires.

Vœu n°2 :

Dans ce domaine également la FFPB continue à faire des efforts pour bien prendre en compte les difficultés occasionnées par votre éloignement géographique.

Nous vous rappelons que des finales nationales ont été organisées à La Réunion il n'y a pas si longtemps que cela.

Les responsables des deux commissions concernées veilleront, en collaboration avec vous, à répondre favorablement à ce vœu.

Ligue Régionale Ile de France et Comité Départemental de Paris

Vœu n°1 :

La FFPB est bien consciente de l'impact financier que représente le coût des transports des équipes franciliennes se déplaçant pour disputer des compétitions nationales.

Lors des récentes réunions préparatoires à l'établissement des calendriers, ligues et comités ont déjà été invités.

Nous veillerons toutefois à ce que vous soyez personnellement relancés pour vous donner la possibilité de participer à ces réflexions.

Vœu n°2 :

Augmentation importante des prix liés aux transports et à l'hébergement.

La Ligue Ile de France demande une revalorisation significative du montant des bases de remboursement des frais de déplacement.

Cette demande sera transmise à la commission des Finances qui en étudiera la faisabilité et vous apportera une réponse.

Vœu n° 3 :

A la demande de la Ligue Ile de France, les adresses mail des responsables de clubs seront ajoutés au logiciel. Connaître seulement leur numéro de téléphone mobile n'est pas suffisant.

Vœu n°4 :

La Ligue Ile de France propose d'augmenter les fréquences de mutations/extensions à une échelle trimestrielle.

Réponse négative de P. Barbe, responsable de la Commission Administrative, qui estime que c'est beaucoup trop. Des sessions supplémentaires ont déjà été ajoutées. Dans certains autres sports c'est une fois par an.

Vœu n°5 :

Désir de recevoir une compétition médiatisée au Trinquet Chiquito de Cambo.

T. Chaudat connaît le désir de L. Echeverria de présenter de la pelote basque de haut niveau à Paris.

Les meilleurs joueurs de main nue professionnels sont venus l'an dernier. Cette année c'est plus compliqué à cause des Jeux Olympiques. Médiatiser un évènement de pelote aurait été impossible.

En revanche, la Ligue des Nations de trinquet (ex Coupe du Monde) rassemblera les meilleures nations au mois de septembre prochain sur les canchas de « Chiquito » et de « La Cavalerie ».

L. Echeverria reste désireux de pérenniser un rendez-vous annuel de haut niveau dans la capitale. Il continue parallèlement à s'intéresser de près aux orientations de « Trinquet Village », aux travaux en cours et au fonctionnement futur des clubs qui utilisent ces installations.

4. POINT SUR LES CHAMPIONNATS D'HIVER 2024

Rien de particulier à signaler sinon que la saison s'est bien déroulée. Les dernières finales disputées ont été de qualité et ont satisfait le public venu nombreux.

On notera particulièrement les finales féminines de paleta pelote de gomme creuse à Saint-Pée sur Nivelle avec l'apparition d'une nouvelle génération 16-17 ans en Nationale B et la présence des quatre joueuses de l'équipe de France en Nationale A.

Celles masculines à paleta pelote de gomme creuse également, au Trinquet Moderne de Bayonne, et la grande finale du Championnat de France Professionnels Individuel à Main nue Groupe A dans un Trinquet Berria d'Hasparren plein à craquer suivie le lendemain de la finale Groupe B de la même catégorie à Saint-Jean Pied-de-Port.

Cet après-midi, rendez-vous à Saint Pierre d'Irube pour les finales nationales Chistera joko garbi fronton mur à gauche.

5. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2024

Elle se déroulera du 11 au 18 août. Les villes de Saint Etienne de Baigorri, Bayonne, Hasparren, Biarritz, Villefranque, Arcangues, Salies de Béarn, Bidart, Soustons, Cambo les Bains et Orthevielle accueilleront les 37 finales programmées.

Une nouveauté à signaler : l'apparition de la Paleta pelote de gomme pleine féminines (Nat A et Nat B) le 13 août sur le petit fronton de Biarritz La Négresse (Pax).

6. COMPETITIONS INTERNATIONALES 2024

Pascal Bédère présente les trois compétitions prévues :

- Championnats du Monde -22 ans en Fronton 36m fin août à Pampelune.
- Ligue des Nations en Trinquet du 21 au 28 septembre à Paris.
- Championnats du Monde -22 ans et Seniors Frontball fin novembre au Venezuela.

Le DTN souligne une fois encore l'importance des compétitions internationales pour conserver la reconnaissance du statut de haut niveau, statut qui va être remis en question en fin d'année.

Les noms de Maritxu Housset-Chapelet et de Stéphane Suzanne sont proposés pour occuper respectivement les postes d'entraîneurs « féminines » et « masculins » dans la spécialité de Paleta pelote de gomme creuse en Trinquet.

Le Comité Directeur valide ces deux nominations à l'unanimité.

7. COMITE ETHIQUE, INTEGRITE ET DEONTOLOGIE FFPB

Le samedi 6 janvier 2024, en se connectant à la chaîne fédérale YouTube, la responsable « Communication » a eu la désagréable surprise de trouver dans l'historique de recherche de la FFPB (historique public et visible par toute personne se connectant sur notre chaîne) des images au contenu inapproprié.

Après en avoir averti le président, elle a immédiatement supprimé cet historique, déconnecté cette fonctionnalité sur la chaîne YouTube, modifié le mot de passe et déconnecté tous les appareils actifs. Seules deux personnes identifiées et autorisées ont maintenant accès à la chaîne fédérale. Toute autre tentative de connexion même avec le bon mot de passe (qualifié de « robuste ») déclenche une alerte et une demande de validation/authentification sur son téléphone.

Parallèlement à cela, le Comité d'Ethique, Intégrité et Déontologie, organisme indépendant, a été saisi dès le 17 janvier par courriel du président de la FFPB.

Les membres de ce Comité ont entamé des recherches sur l'ensemble des réseaux et remonté l'historique. A ce jour ils n'ont rien relevé de particulier et ont mis en veille une alerte sur les mois de février, mars, avril.

Le comité communiquera par courrier à la FFPB ses résultats et préconisations après sa prochaine réunion.

8. JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024

Pour information :

Plus de 70 000 billets ont été directement attribués aux fédérations agréées par le CNOSF pour remercier les bénévoles (éducateurs, dirigeants, arbitres, entraîneurs, ...) de leur engagement au service du sport.

Dans ce cadre et après l'application d'un mode de calcul uniformément appliqué à toutes les fédérations, la FFPB s'est vue attribuer 70 billets pour les Jeux Olympiques et 24 pour les Jeux Paralympiques.

La FFPB a averti tous les comités et ligues de la possibilité de recevoir des billets et a décidé d'une répartition la plus équitable possible au prorata du nombre de licenciés.

Les sites, dates, horaires et programmes de compétitions ne sont pas de notre ressort mais définis par le CNOSF.

Le processus de ventilation est en cours et nous demandons aux comités et ligues n'ayant aucune personne intéressée de nous le faire savoir rapidement de manière à procéder à une éventuelle redistribution.

La FFPB a été sélectionnée pour présenter des animations début août dans le cadre du Club France sur les installations de la Grande Halle et du parc de la Villette.

Des initiations (mur gonflable) et projection de vidéos mettant en valeur notre sport seront proposées aux quelques 150 000 visiteurs attendus chaque jour.

Y. Héguibéhère et G. Rossi seront responsables de ces animations, aidés en cela par des volontaires de la Ligue Ile de France, du Comité Départemental de Paris et des clubs franciliens.

Pour clore ce chapitre JO, les anciens joueurs de pelote ayant participé aux Olympiades de Mexico en 1968 et Barcelone en 1992 ont été invités au Club France par le CNOSF.

9. VALIDATION DE L’AFFILIATION D’UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Demande d’affiliation de l’association « Association Sportive Cheminots Hendayais » de Hendaye (Comité Territorial du Pays Basque) enregistrée sous le numéro 01-641-070.

Cette demande est approuvée par le Comité Directeur.

10. ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 23 MARS 2024 AU TRINQUET MODERNE (en présentiel ou en visioconférence)

Le président, Lilou Echeverria, présente cet ordre du jour. Important : les nouveaux statuts seront votés ce jour-là.

11. QUESTIONS DIVERSES

- Le poste d’éducateur sportif proposé par la Ligue de Pelote Basque de Saint-Pierre et Miquelon a été pourvu. M. Jean-Marc Labandibar, de Saint Jean de Luz, a été engagé à compter du 15 janvier 2024 et ce jusqu’au 30 novembre 2024.

- Lancement de « Podium » plateforme d’apprentissage en ligne dédiée à l’antidopage. Elle propose des modules à l’ensemble des publics : sportifs, entraîneurs, éducateurs, ...

Créée par l’AFLD (agence française de lutte contre le dopage), elle est accessible sur simple inscription en ligne. Un mail sera transmis à tout le monde pour information.

- Campagne de communication grand public « Signal-sports ».

Elle se situe dans le cadre de la politique prioritaire de lutte contre toutes les formes de violences, notamment à caractère sexiste et durera jusqu’au 24 mars.

Un kit de communication est à télécharger. Un mail sera transmis à tout le monde pour information.

- Un rendez-vous est prévu vendredi 1^{er} mars avec M. Perry, fabricant de casques et de paletas.

Il vient nous présenter son nouveau modèle de « paletton IKUS » en bois et résine acrylique. Très léger (environ 360 g), il est une alternative idéale aux modèles carbone pour les partisans du « made in France » et des produits recyclables. En demande d’homologation.

D’ores et déjà, trois de ces « palettons » sont disponibles au siège de la FFPB pour toute personne désireuse d’essayer ce nouveau matériel. Nous demandons aux intéressés de se faire connaître.

Sera évoqué également le problème de la fabrication de casques dont la pénurie handicape de nombreux clubs et écoles de pelote.


- La jeune Eheina Dorratçague a été recrutée par la FFPB en tant que Service Civique. Elle apprend peu à peu, avec beaucoup de sérieux, tous les rouages et le fonctionnement d’une fédération, ceci sous la houlette de son tuteur G. Rossi.

- Pour terminer, Pierre Barbe insiste sur le fait que chaque club fasse en sorte de sensibiliser ses adhérents au danger du dopage.

Fin de la séance 13h40.



Le Secrétaire Général
René HARDOY



Le Président,
Lilou ECHEVERRIA